85e demi-brigade de Bataille

27 germinal an II (16 avril 1794 – 18 germinal an IV (30 mars 1796)

Armées du Nord, des Ardennes, de Sambre et Meuse
27 germinal an II (16 avril 1794) – 12 nivôse an III (1er janvier 1795)

La convention nationale prescrivit par décrets du 26 février et 12 août 1793, que l'infanterie de ligne cesserait d'être désignée sous la dénomination de régiment et que ces troupes prendraient à l'avenir le nom de demi-brigades. Leur organisation fut définitivement arrêtée par un troisième décret du 19 nivôse an II (8 janvier 1794).
En conséquence, 198 premières demi-brigades de bataille et 15 demi brigades légères durent être composées chacune de 3 bataillons de volontaires avec un bataillon des anciens régiments. Chaque bataillon devait comprendre dix compagnies dont une de grenadiers, une de canonniers et huit de fusiliers. L'habit des anciens régiments de ligne fut remplacé par un uniforme commun à toutes les demi-brigades (celui de la Garde nationale) sans autre distinction pour chacune d'elles que le numéro d'ordre sur le bouton ; on substitua tour à tour le casque au chapeau et le chapeau au casque pour la coiffure
Une ordonnance du 24 mai 1791 avait substitué les cravates tricolores aux cravates blanches des drapeaux, étendards et guidons ; un décret du 30 juin suivant, décida que la fleur de Lys placée en haut de la hampe des drapeaux serait remplacée par une flèche ; enfin en 1792 ; le drapeau national adopté, fut un grand carré d'étoffe de soie, sans ornements ni broderies ; il était coupé en trois parties par les couleurs rouge, blanche et bleue et attaché à une hampe terminée par une flèche en fer doré. Ces enseignes portaient en lettres dorées : d'un côté « Discipline et obéissance à la loi, de l'autre côté le numéro du régiment entouré d'une couronne de chêne et de laurier et le nom des actions éclatantes où il s'était trouvé.

L'envahissement d'une partie de nos frontières et les premières guerres de la liberté ne permirent pas de compléter immédiatement l'organisation décrétée par la Convention ; elle ne fut définitivement effectuée qu'en vertu d'un nouveau décret du 17 pluviôse an II (5 février 1794) qui ordonna l'embrigadement de toutes les demi-brigades.

Ce ne fut que le 27 germinal an II (18 avril 1794) que la 85e demi-brigade fut organisée d'une façon complétée ; elle reçut dans sa composition :

1° Le 1er bataillon du 43e régiment (ex Royal Vaisseau)
2° Le 1er bataillon des Volontaires de la Haute-Marne
3° Le 5e bataillon du Bas-Rhin.

Elle fut formée par le chef de brigade **BROUVILLE Henri** ex-capitaine au régiment de Champagne lors du licenciement de ce régiment et qui était devenu, le 17 septembre 1791, lieutenant-colonel du 1er bataillon des Volontaires de la Haute-Marne.

Elle présentait à ce moment la composition suivante :

Etat-major

BROUVILLE	chef de demi-brigade
GRIEUMARD	adjudant-major
THOMAS	quartier-maître trésorier

1er bataillon
Chef de bataillon LEMAIRE

	Capitaine	Prénom	Lieutenant	Sous-Lieutenant
	HARDY		**VAUTRIN**	**HUGOT**
1er	**N..**		**MERCIER**	**N..**
2e	**ANTELIN**		**N..**	**LEMONNIER**
3e	**JACQUINOT**		**MAYER**	**LANG**
4e	**GLEIZE**		**LEFEVRE**	**SCHIRLIN**
5e	**BAUR**	**Jacques**	**TRITCH**	**BADET**
6e	**CORDIER**		**GERUM**	**HOFFMANN**
7e	**PROST**		**WILHEM**	**BAUR**
8e	**BOGLIN**		**N..**	**BALLEY**

2e bataillon
Chef de bataillon BAUR (Sébastien)

	Capitaine	Prénom	Lieutenant	Sous-Lieutenant
	LAURENT		**COUSSIN**	**N..**
1er	**HAGENBACH**		**CHARONOT**	**N..**
2e	**WEBER**		**COLLIOT**	**HARTMANN**
3e	**TESTEVUIDE**		**WALTER**	**HUMBLOT**
4e	**DRIOU**		**PISSOT**	**LANG**
5e	**VIVIER**		**MOUGINOT**	**GUETSCHY**
6e	**MAIFFER**		**HAINST**	**M..**
7e	**VARNIER**		**REIFT ?**	**STEIZEL**
8e	**REMY**		**GERIDON**	**FOREST**

3e bataillon
Chef de bataillon BADIN

	Capitaine	Prénom	Lieutenant	Sous-Lieutenant
	LACOSTE		**N..**	**NAUDET**
1er	**ALLIMAND**		**PERNOT**	**NARDOT**

Ancestramil

2e	**COLLET**	**HAGY**	**BRITCHU**
3e	**REGNAULT**	**LHUILIER**	**DESZESCANIS**
4e	**VERGES**	**LACARRE**	**FONCLA**
5e	**BELLOT**	**ERD**	**JEANSON**
6e	**OEHLERT**	**REMY**	**CLEMENT**
7e	**SCHAULY**	**RUSCH**	**CHERVET LACOUR**
8e	**PISSOT**	**N..**	**FRANCK**

Dans les premiers mois d'avril 1794, la demi-brigade faisait partie de la 5e division de l'armée du Nord, brigade **BASTOUL** et se trouvait aux environs d'Etreux, arrondissement de Vervins, département de l'Aisne.
Là, se trouvait le quartier général de la 5e division sous les ordres du général **BALLAND** et le commandant en chef **PICHEGRU**.

L'armée du Nord divisée en trois parties principales présentait la composition suivante :

	1er division	**FAVREAU** à Maubeuge
	2e division	**LEMAIRE** et ensuite **DESPEAU** à St-Rémy et à St-Waast
Droite	3e division	**DESJARDINS** à Cerffontaine
	4e division	**FROMENTIN** à Avesnes
	5e division	**BALLAND** à Etreux
	6e division	**GOGNET** à Bohain
Centre	7e division	**CHAPUY** entre Cambrai et Bouchain
	8e division	**PIERQUIN** à Arleux près de Douai
	9e division	**OSTEN** à Pont-à-Mousson
	10e division	**SOUHAIN** à Lille
Gauche	11e division	**MOREAU** à Cassel
	12e division	**MICHAUD** à Dunkerque

PICHEGRU, général en chef de l'armée du Nord, avait dès le mois de mars et pour habituer un peu ses nouveaux soldats aux fatigues d'une campagne qui s'annonçait comme devant être longue, fait sortir l'armée de ses cantonnements et avait formé plusieurs camps sur la ligne qu'elle occupait. Des pluies continuelles et abondantes avaient rendu, dans les premiers jours d'avril les chemins impraticables et forcé les deux partis à rester dans leurs cantonnements respectifs jusqu'au 16 avril.

Le 17, les alliés attaquèrent l'armée française qui opéra sa retraite derrière la rivière de Noirieu et vint se reformer sur l'Oise. Landrecies fut investi par le corps hollandais sous les ordres du prince héréditaire **d'ORANGE** ; le prince **de COBOURG** avec les troupes autrichiennes prit une position d'observation à gauche vers Guise et le duc **d'YORK** avec les Anglais fut se placer à droite vers Cambrai.
Les divisions **BALLAND** et **GOGNET** furent destinées à garder la trouée qui s'étend entre Landrecies et Cambrai et c'est dans cette position que la 85e demi-brigade commença à prendre une part active aux opérations de l'armée.

Le 10 floréal an II (29 avril), le 1er bataillon fort de 27 officiers et de 1 175 hommes est à Lalouvière ; le 2e fort de 30 officiers et de 1318 hommes est à Calais sur la rive gauche de la Sambre ; le 3e est à Wassigny en avant de la forêt d'A…ze et de Voisy avec 26 officiers et 1104 hommes. C'est dans cette position que se passa tout le mois de mai, la demi-brigade ayant chaque jour à soutenir des combats d'avant-postes, quelque fois sans importance, mais qui donnèrent lieu cependant à des actes de courage et de dévouement que nous allons signaler.

Le conseil d'administration de la 85e demi-brigade en rendit compte au général en chef par la lettre suivante, écrite, il est vrai, avec le style emphatique de l'époque, mais avec l'accent de vérité.

« Les membres du conseil d'administration de la 85e demi-brigade au général en chef de l'armée du Nord. »
29 floréal an II (18 mai 1794)
« Honorer la vertu et le courage chez un peuple libre, citoyen général, c'est préparer à la postérité des jours de gloire et de félicité.
« La 85e demi-brigade formée du 1er bataillon du 43e régiment, du 1er bataillon de la Haute-Marne et du 3e du Haut-Rhin, en recueillant les faits héroïques des défenseurs de la liberté qui la composent, contracte devant la Patrie qu'elle a juré de sauver, l'engagement de la servir avec un zèle nouveau. Les premiers morts avec distinction au champ de l'honneur, en provoquant notre vengeance, nous feront envier leur sort, car le nom du héros qui périt victime de son zèle et de son dévouement est sur de vivre à jamais dans le souvenir des armes de la liberté.
« Dans la journée du 7 prairial, près du village de Puche, **NARDOT** sous-lieutenant de la 1re compagnie du 3e bataillon est blessé dangereusement à la cuisse d'une balle qui le met hors d'état de se soutenir ; ses frères d'armes l'entourent et veulent le soustraire à la fureur des barbares autrichiens qui le menacent.
« Laissez-moi, dit **NARDOT**, vous voudriez me sauver, l'ennemi nous charge, nous péririons ensemble, votre vie est chère à la patrie, conservez là pour elle.
« Deux jours après, son corps est retrouvé mutilé, les doigts coupés, son visage déformé, laissent à ses camarades le chagrin de sa perte et le désir de venger sa mort.
« Le jeune **DORE-BROUVILLE,** fils du chef de la demi-brigade, sergent dans la 6e compagnie du 3e bataillon est atteint d'une balle à la tête dans les bois de Voisy, le 22 floréal, au moment où il ajustait un hussard ennemi.
« Les bougres au moins, dit-il, me devaient laisser brûler mon amorce ; Vive la République ! »
« Le père de ce sous-officier, chef de la demi-brigade apprend le coup qui vient de frapper son fils : « Marchons, mes amis, s'écrie-t-il, le sang de mon fils était à la Patrie, Vive la Nation, Vive la République ! »
« Le conseil d'administration de la 85e demi-brigade, a cru de son devoir, de rendre compte au général en chef de l'armée du Nord, des traits qui honorent les défenseurs de la République, afin que leur publicité puisse contribuer à préparer à la Patrie de nouveaux triomphes en faisant naître dans tous les cœurs le désir de tout sacrifier à la République reconnaissante. »
« Au camp retranché de Lesquielles, le vingt neuf floréal an II de la République Française une et indivisible.
« Les Membre du Conseil d'Administration. »

Ces diverses actions d'éclat furent mises à l'ordre du jour de l'armée du Nord, le 27 mai (8 prairial).

Dans les derniers jours de mai, la demi-brigade se retire sur Guise (réunion sur Oise) et campe le 7 prairial (26 mai) aux environs de Lesquielles Saint-Germain, arrondissement de Vervins, département de l'Aisne.

Le 15 prairial (3 juin), la division passe aux ordres du général **JACOB**. La 85e et la 72e demi-brigades forment ensemble la brigade **DAUMIER**. Les 2e et 3e bataillons sont à Bohérie et présentent un effectif de 45 officiers et 2 302 hommes.
Le 1er bataillon est détaché à la division Montaigu, il est fort de 29 officiers et 1157 hommes.
Le 29 mai, le dernier passage de la Sambre par l'armée des Ardennes l'avait enfin conduite sous les murs de Charleroy où elle avait fait sa jonction avec l'armée de la Moselle, sous les ordres du général **JOURDAN**, le 3 juin au soir ; le Comité de Salut public, comprenant que cette réunion allait enfin donner aux Français de puissants moyens d'action et confiant dans le Génie militaire du général **JOURDAN**, lui confia le commandement de tous les corps d'armée, qui prirent par décret du 29 juin (11 messidor), le titre d'armée de Sambre et Meuse.

La 85e demi-brigade passa à la date du 13 juin (25 prairial) sous les ordres du général **FERRAND**, commandant les divisions de droite, et fit partie de la brigade **BELLEMONTRE** ; les 3 bataillons réunis présentaient un effectif de 74 officiers et 3 450 hommes ; les 2e et 3e occupaient les camps retranchés de Lesquielles et de Falize et différents cantonnements sur les bords de la Sambre, le 1er bataillon toujours détaché à la division **MONTAIGU** postée vers Landely.
Le 19 juin (1er messidor) les deux bataillons de la demi-brigade marchent sur Maubeuge et prennent des cantonnements aux environs de cette ville jusqu'à la fin du mois.
Pendant ce mouvement, le 1er bataillon, avec la brigade **DAURIER**, détachée à la division **MONTAIGU**, prenait une part active à la bataille de Fleurus.
Le 28 juin (8 messidor) l'armée française répandue en croissant autour de Charleroy, s'appuyait sur la Sambre par ses deux ailes, la droite vers Lambusart et les bois de Copiau, la gauche vers Landely. La division **MONTAIGU** était à Truzegnies et le bataillon de la 85e demi-brigade formait avec la brigade du général **DAURIER** la réserve de l'aile gauche et se trouvait en avant de Landely, derrière Fontaine l'Evêque.
A la pointe du jour, les deux partis désirant vivement en venir aux mains, se portèrent en avant avec une égale ardeur et l'action commença sur les deux lignes par une vive canonnade longtemps prolongée.
Vers l'extrémité de la gauche des Français, le prince **d'ORANGE**, à la tête de la première colonne de la 1re division ennemie (24 bataillons et 32 escadrons) s'empara d'abord du calvaire d'Anderlues, de Fontaine l'Evêque et pénétra jusqu'au château de Vespe. Dans le dessein d'opérer sa jonction à Rus, avec les deux autres colonnes de son corps d'armée, il attaqua la brigade **DAURIER** (72e et 85e demi-brigades) et eut, dans le premier instant quelque succès. Les Français effrayés du nombre des assaillants, allaient céder à leurs efforts et abandonner le village qu'ils défendaient, lorsque, renforcés par une brigade que le général **MONTAIGU** envoyait à leur secours, il reprirent courage et opposèrent une vigoureuse résistance. En vain l'ennemi manœuvra avec art, soit pour enlever le front des batteries, soit pour les prendre en flanc ; en vain sa cavalerie s'élança elle-même et chargea brusquement les troupes françaises qui gardaient les pièces, elle fut chaque fois repoussée et écrasée par la mitraille que vomissaient les batteries. Obligé enfin de renoncer à cette attaque, après avoir perdu un grand nombre de ses soldats, le prince **d'ORANGE** opéra sa retraite sur Forchies.
Par son héroïque résistance et son énergie à garder sa position, la brigade **DAURIER** avait aussi ôté tout moyen de communication entre la prince **d'ORANGE** et le prince **de COBOURG** et avait contribué pour une large part au succès de l'aile gauche contre le premier corps de l'armée alliée qui

fut obligée de battre en retraite à 4 heures du soir ; la victoire étant aussi décidée à ce moment sur le reste de la ligne de l'armée française, la conquête de la Belgique devenait assurée aux armées de la République.
L'armée française resta dans ses positions retranchées.

Nous allons revenir aux deux autres bataillons de la demi-brigade que nous avons laissés aux ordres du général **FERRAND** occupant des cantonnements sous Maubeuge.
Le 30 juin (12 messidor), après le succès remporté à Fleurus, le général **JOURDAN** prit la résolution de chasser définitivement les armées alliées de la Belgique. Pendant que le général **SCHERER** se portait des environs d'Avesnes sur la rive gauche de la Sambre d'où il s'avança sur le Mont Palissel, à la droite et près de Mons, le général **MONTAIGU** avec sa division dont faisait partie le 1er bataillon de la 85e demi-brigade, arrivait en même temps par la chaussée de Bruch.
Le Mont Palissel était occupé par un corps nombreux d'Autrichiens résolus de s'y défendre opiniâtrement parce que cette position couvrait la ville de Mons.
SCHERER et **MONTAIGU** attaquent l'ennemi avec toutes leurs forces à la fois, soutenus par une artillerie nombreuse qui faisait sur les Autrichiens un feu terrible. Les Français gravissent la montagne au pas de charge ; les alliés les reçoivent en faisant à demi-portée une double décharge de mitraille et de mousqueterie, le capitaine **GLEIZE** est tué. Le bois d'Havré sur lequel marchait le bataillon, est enlevé, rien ne peut arrêter les Français. Ils sautent dans les retranchements et après un léger combat à la baïonnette, ils mettent l'ennemi en déroute et le forcent de fuir en désordre sur Ath.
Pendant ce combat, le général **FERRAND** à la tête des troupes de la garnison de Maubeuge dont faisaient partie les deux autres bataillons, s'était lui-même porté sur Mons et se présentait sous les murs au moment où **MONTAIGU** et **SCHERER** poursuivaient les Autrichiens. A 8 heures du soir, au brut de la défaite subie par les Autrichiens, la garnison sortait par une porte pendant que les Français entraient par l'autre.
Le combat du Mont Palissel et la prise de Mons mirent les alliés dans la nécessité d'évacuer les places qu'ils occupaient sur la frontière du Nord, alors Condé, Valenciennes, Le Quesnoy et Landrecies se trouvèrent livrés à leurs propres forces, et nos armées purent sans obstacle en commencer le siège.
Les 2e et 3e bataillons furent dirigés sur Landrecies, le 1er bataillon resta à la portion principale de l'armée de Sambre et Meuse et passa sous les ordres du général de division **MULLER**.

Au 3 juillet (15 messidor), ces deux bataillons faisaient partie de la brigade **GILLY** dont voici la composition et les effectifs :

85e demi-brigade	2e bataillon	733
85e «	3e bataillon	746
1er bataillon des Côtes du Nord		725
1er bataillon de la Haute-Vienne		707
6e bataillon de l'Yonne		609
27e bataillon des Volontaires nationaux		890
2e bataillon des Deux-Sèvres		905
7e bataillon de l'Oise		915
Force totale de la brigade		6 430 hommes

La tranchée devant Landrecies fut ouverte dans la nuit du 10 au 11 juillet (22 et 23 messidor an II) et poussée avec activité.
Le 13 juillet (25 messidor), le général **FERRAND** tombé malade par suite du trop grand mouvement qu'il s'était donné en visitant les ouvrages, fut remplacé dans le commencement du siège par le général **SCHERER**.
Les batteries ne furent prêtes que dans la nuit du 15 au 16 (27 et 28 messidor). A minuit ces batteries firent toutes ensemble et au même instant une décharge terrible sur les remparts de la ville. A deux heures, le général **SCHERER** envoie sommer le commandant de se rendre à discrétion ; après quelques instants d'hésitation et dans la crainte de voir la ville prise d'assaut et sa garnison passée au fil de l'épée, ainsi que le prescrivait un décret de la convention, le commandant consentit à tout ce qu'on voulut.
Cette conquête si importante ne coûta aux assiégeants que 150 hommes tués ou blessés.
Le général en chef **JOURDAN**, après avoir reçu l'avis de la reddition de la place de Landrecies, donna l'ordre au général **SHERER** de commencer de suite le siège du Quesnoy et de le pousser avec la plus grande activité.
Les 2 bataillons de la 85e demi-brigade, faisant toujours partie de la division **FERRAND** qui était passée sous le commandement du général **FAVEREAU**, vinrent investir, avec le reste de l'armée, la place du Quesnoy, le 19 juillet (1er thermidor) et furent placés d'abord au bivouac, puis dans des baraques, la droite appuyée au moulin de Baudigny, la gauche à la ferme de Bellevue, face au Quesnoy. Ils restèrent dans cette position jusqu'à la reddition de la place qui eut lieu le 28 thermidor (16 août 1794).

Après la bataille de Fleurus, le Comité de Salut public, qui avait ordonné de s'occuper sur le champ de faire rentrer au pouvoir de la France, les quatre grandes places du Nord dont l'ennemi s'était emparé en 1793, avait décidé qu'une forte division de l'armée de **PICHEGRU** assiégerait Valenciennes et Condé, tandis que celle sous les ordres de **JOURDAN** attaquerait Landrecies et le Quesnoy ; mais **PICHEGRU** s'était trouvé trop occupé dans son invasion de la Flandre maritime, et ne pouvant distraire de son armée la quantité de troupes suffisante pour former le siège des deux places, on avait postérieurement pris le parti d'en confier le soin au général **SCHERER**. En conséquence, aussitôt après la prise du Quesnoy, ce général transporta son armée devant Valenciennes et commença à l'investir le 18 août (1er fructidor).

Les 2e et 3e bataillons de la 85e demi-brigade, faisant toujours partie de la division **FAVEREAU**, formaient avec les corps ci-après la brigade **GILLY**.

85e demi-brigade	2e bataillon	725
85e «	3e bataillon	733
2e bataillon du 56e régiment		798
1er bataillon de la Haute-Vienne		634
1er bataillon des Côtes du Nord		616
27e bataillon de la réserve		896

Total pour la brigade 4402 hommes

Toute la division vint se former devant Valenciennes sur une même ligne, la droite appuyée à l'Escaut en arrière du village de St-Saulve, et se prolongeant en arrière du village d'Etreux, la gauche appuyée à la grande route du Quesnoy à Valenciennes. Les deux bataillons de la 85e demi-brigade formaient la droite de la ligne. La garnison de Valenciennes tint jusqu'au 28 (10 fructidor).

« L'armée française était si près des fortifications, dit un officier de la 85e demi-brigade que, quoique bivouaqués derrière une montagne, les boulets venaient tuer des hommes dans nos baraques. »

Le 28 août (10 thermidor), la garnison sortit de la place par capitulation et les Français en prirent possession. Le lendemain (29 août (11 thermidor) les 2 bataillons de la demi-brigade s'approchèrent de Condé avec le reste de la division, mais la garnison de cette place ne donna même pas le temps de commencer le siège ; le gouverneur considérant son état d'isolement et le grand éloignement des troupes de l'Empereur, se décida sans hésiter à remettre la place entre les mains des Français. La garnison se rendit aux mêmes conditions qui avaient été accordées à celle de Valenciennes. Elle sortit de la place le 29 août (11 thermidor) abandonnant 161 bouches à feu, 6 000 fusils, 100 000 boulets, 15 000 cartouches, trois cent milliers de poudre, six cent milliers de plomb et des vivres pour six mois.

Le 3 juillet (15 messidor), le 1er bataillon qui nous avons laissé à l'armée du général **JOURDAN** était passé sous les ordres du général **MULLER**, fort de 21 officiers et 1139 hommes ; il formait à ce moment la division avec les troupes ci-après :

1er bataillon du 17e régiment
2e bataillon de la Nièvre
10 bataillon de Seine et Oise
1er bataillon du 25e régiment
4e bataillon du Nord
1er bataillon de Molière
3e bataillon de la Meurthe
5e bataillon de l'Oise
5e bataillon de la Somme
32e division de gendarmerie à pied

Tous ces corps réunis formaient un total de 243 officiers et 9 666 sous-officiers et soldats.
Le 2 août (15 thermidor), il occupait le camp de Metticowe.
Le 18 août (1er fructidor), il vint au camp de Diest où il resta jusqu'aux opérations qui précédèrent le combat de Sprimont. A cette date, il vint occuper la garnison de Mons.
Au commencement de septembre, après la reddition de la place de Condé, les 2e et 3e bataillons de la 85e demi-brigade étaient passés sous les ordres du général de division **HACQUIN**, à l'aile droite de l'armée de Sambre et Meuse, commandée par le général **SCHERER**.

Combat de Sprimont

La ligne formée par l'armée alliée était d'une étendue considérable, elle tenait depuis Ruremonde jusqu'à Sprimont et Esneux ; le général **KRAY**, posté sur la rive gauche de la Meuse, couvrait la place de Maëstricht. D'abord repoussé jusque sous le canon du fort, le général autrichien ayant reçu quelques renforts, reprit bientôt sa position. Le général **SHERER** partit avec son corps d'armée du camp devant Mons le 7 septembre (21 fructidor) et suivit pour rejoindre le général **JOURDAN** l'itinéraire suivant qui fut également celui des 2 bataillons de notre demi-brigade.

Le 20 fructidor (6 septembre) départ pour Nivelles.

Le 21 fructidor (7 septembre) au camp de Nivelles, départ pour Sombref.
Le 22 fructidor (8 septembre) au camp de Sombref, marche sur Herpau.
Le 23 fructidor (9 septembre) au camp d'Herpau.
Le 24 fructidor (10 septembre) séjour. Marche sur Château-Fontaine.
Le 25 fructidor (11 septembre) au camp de Château-Fontaine, marche sur les hauteurs de Durbuy passage de l'Ourthe.
Le 26 fructidor (12 septembre camp de Durbuy.
Le 27 fructidor (13 septembre) séjour.
Le 28 fructidor (14 septembre) séjour.
Le 29 fructidor (15 septembre) séjour.
Le 30 fructidor (16 septembre) séjour.
Le 1er jour complémentaire an III (17 septembre) séjour.
Le 2e jour complémentaire (18 septembre 1794), les Français passèrent l'Aywaille, rivière assez escarpée, sur quatre colonnes, depuis le bourg du même nom jusqu'à Esneux, tandis que l'aile gauche inquiétait les Autrichiens sur leur centre et sur leur droite. Ce mouvement avait pour but d'attaquer les troupes aux ordres des généraux **ALVINZI** et **LATOUR** formant la gauche de l'armée ennemie.
La division **MARCEAU** marcha sur Esneux, celle du général **BONNET** sur Sprimont et la 85e demi-brigade avec le général **SCHERER** sur la Chartreuse près Liège.
Ces trois attaques bien combinées eurent un plein succès. La position de la Chartreuse fut abandonnée par les Autrichiens après quatre heures d'un combat opiniâtre ; le capitaine **JACQUINOT**, le lieutenant **PERNOT** et le sous-lieutenant **GERIDON** furent tués dans cette affaire où la 85e demi-brigade fit preuve d'une grande valeur.
Cette victoire des armées françaises força les Autrichiens à se replier sur Juliers, derrière la Roër, après avoir jeté 10 bataillons dans Maëstricht.
Le 3e jour complémentaire (19 septembre) à la pointe du jour, on se mit à leur poursuite.
Le 22 septembre (6 vendémiaire) Aix-la-Chapelle tombait entre nos mains, pendant que le général **KLEBER** allait investir Maëstricht.

Nous avons dit que les Autrichiens s'étaient retirés derrière la Roër, maîtres du cours de cette rivière, ils rendaient le siège de Maëstricht difficile et même dangereux. **JOURDAN** vit que pour réussir il fallait les chasser de leurs positions, en conséquence le général **SCHERER** reçut l'ordre de former la droite de l'armée et de se mettre en mouvement pour attaquer les Autrichiens. La 85e demi-brigade qui était campée au camps de Stokum, suivit l'itinéraire ci-après avec les troupes de la division qui marchaient en colonne serrée par division.

Le 11 vendémiaire (2 octobre) camp de Binchevelot.
Le 12 vendémiaire (3 octobre) séjour.
Le 13 vendémiaire (4 octobre) séjour, marche sur Leichenich.
Le 14 vendémiaire (5 octobre), camp de Leichenich, marche sur Bruyll.
Le 15 vendémiaire (6 octobre) camp de Bruyll.

A la suite de la prise de Juliers, l'armée autrichienne avait continué sa retraite vers le Rhin qu'elle avait commencé à traverser le 6 octobre (15 vendémiaire). **JOURDAN** voulant poursuivre ses succès, divisa son armée en trois grandes colonnes : la première à laquelle appartenait notre demi-brigade se porta sur Bonn, pour lier la gauche de cette armée avec la droite de celle de la Moselle ; elle entra dans cette ville après un combat assez vif, livré sous les murs à la date du 29 octobre (8 brumaire).

La 85e demi-brigade passa à cette date sous les ordres du général de division **GRENIER** et fit partie de la 1re brigade **BASTOUL**.

Cette brigade présentait les effectifs suivants :

1er bataillon de la 25e demi-brigade		746
1er bataillon de la Haute-Vienne		712
1er bataillon de l'Eure		797
	2e bataillon	741
85e demi-brigade	3e bataillon	746
11e bataillon des Vosges		642
Détachement du 7e bataillon de Sapeurs		71
Total		4 455 hommes

La 1re brigade remplacée à Bonn par la division **MARCEAU** vint prendre position le 14 brumaire (5 novembre) en arrière de Weissling ayant à sa droite Keildnich et à sa gauche Betzdorf, les avant-postes occupaient les bords du Rhin entre Bonn et Cologne depuis Herzel jusqu'à S...dh?.
Le 21 brumaire (12 novembre), le 2e bataillon de la 85e demi-brigade vint occuper Stotterberg et le 3e bataillon Udesheim. Ils occupèrent cette position, gardant les bords du Rhin face à Dusseldorf jusqu(au 16 frimaire (7 décembre 1794).
A cette date la division **GRENIER** et la division **CHAMPIONNET** furent envoyées sur les derrières de l'armée ; la 85e demi-brigade vint coucher le 16 frimaire (7 décembre) près de Juliers, à Alterburg et Horsberk ; le 17 (8 décembre) près d'Aix-la-Chapelle à Buschette ; le 18 (9 décembre) entre Henry-la-Chapelle et Hervé à Welkenraedt et le 19 (10 décembre) elle prit ses quartiers d'hiver dans le pays de Limbourg et de Stavelot. Le 2e bataillon fut cantonné à Malmedy et le 3e à Spa.
Les rassemblements séditieux de paysans armés de fusils et de fourches refusant de reconnaître la République devenaient de plus en plus inquiétants dans le pays de Baslogne, Witz et St-Hubert ; les représentants du peuple qui résidaient à Bruxelles voulant mettre fin à ses désordres se concertèrent le 2 nivôse avec le général **JOURDAN** à son passage et ce dernier expédia des ordres pour qu'une partie de la division **GRENIER** se portât dans le Luxembourg sur Marche, La Roche, Bastogne, St-Hubert et Neufchâteau. Ce mouvement s'opéra le 4 nivôse (24 décembre) et la 1re brigade (Bastoul) avec le 3e Dragons fut dirigée sur ces différents endroits à l'effet d'y maintenir la tranquillité, d'arrêter les perturbateurs et d'établir une correspondance avec le général commandant le blocus de Luxembourg. Le 2e bataillon fut cantonné à Bastogne et le 3e bataillon à La Roche. Le 1er bataillon était toujours à Mons faisant partie de la division de commandement du général **FERRAND**, brigade **COLIGNY**.

En vertu de l'arrêté du Comité de Salut public, des ordres furent donnés le 12 nivôse an III (1er janvier 1795) à la 76e demi-brigade à Bruxelles, à la 159e à Valenciennes et Landrecies, à la 85e et au 1er bataillon du Nord de partir les 17, 18, 19 et 20 nivôse pour être arrivés au plus tard le 26 à Valenciennes.
En exécution de cet ordre, les 2e et 3e bataillons de la demi-brigade quittèrent leurs cantonnements le 19 nivôse (8 janvier) et arrivèrent le 25 nivôse (14 janvier) à Valenciennes où était arrivé le 1er bataillon venant de Mons. Toutes les demi-brigades ci-dessus désignées furent réunies en une colonne de marche placée sous les ordres du général **DUHESME** et du général de brigade **GENCY**.

ARMEE DES COTES DE CHERBOURG

12 nivôse an III (1er janvier 1795) - 1er vendémiaire an IV (22 septembre 1795)

Dans le courant de mars 1795, la demi-brigade arriva sous les ordres de ses chefs, à l'armée des côtes de Cherbourg et fut placée sous les ordres du général en chef **AUBERT-DUBAYET** ; à peine arrivée elle fut morcelée en une infinité de petits détachements faisant partie de différentes divisions et changeant de cantonnements suivant les nécessités du moment.
Les opérations militaires sont pour ainsi dire nulles pendant toute cette période, elles consistent en reconnaissances, courses contre les chouans ou escortes de convoi, aussi nous nous contenterons nous de donner un simple tableau récapitulatif de ses diverses positions et de son effectif avec indication des chefs sous les ordres desquels elle s'est trouvée placée.

Au 1er prairial an III (20 mai 1795)

Le 3e bataillon de la 85e demi-brigade fort de 25 officiers et 598 hommes est au Havre.
Un détachement à Laval.
Un détachement appartenant au 1er et au 2e bataillon occupe le district de Lassay (département de la Mayenne).
Ces deux portions de la demi-brigade font partie de la 3e division dite de l'Intérieur (Duhesme) général de brigade **GENCY**.
Un détachement fort de 9 officiers et 215 hommes occupe Domfront.
Le 2e bataillon (11 officiers et 432 hommes) est à Montsurs (Mayenne).
Un détachement de 160 hommes du 1er bataillon est à Domfront.
Un détachement de 81 hommes du 2e bataillon est également à Domfront.
L'Etat-major et un détachement de 38 hommes du 1er bataillon est à Alençon.
La 2e compagnie de grenadiers est à la Ferté (73 hommes).

La compagnie de canonniers de la demi-brigade a été envoyée à l'armée des côtes de Brest et a été répartie de la façon suivante :
30 hommes à Château-Richeux
41 hommes à Port-Malo

Les grenadiers du 1er bataillon ont été également envoyés à cette armée et ont été dirigés sur Avranches où ils faisaient partie de la 1re division (général Le Bley), brigade **HAZARD**.
Le 7 prairial (26 mai), un détachement de 600 hommes parti de Laval le 5 pour protéger la levée des grains dans les environs de la ville, fut attaqué par les chouans auxquels s'étaient réunis 17 communes levées en masse à l'effet d'empêcher le retour du convoi. Prévenu de leurs intentions, le général **GENCY** avait fait partir de Laval, un second détachement de 300 hommes de la 85e qui s'empara des défilés et points importants de passage de telle sorte que ces dispositions rendirent infructueuses la tentative des brigands et paysans réunis. On leur tua pour certain 100 hommes et des rapports ultérieurs portent cette perte à 500. Nous n'eûmes que 4 tués et quelques blessés. On doit les plus grands éloges aux troupes et particulièrement au citoyen **Le MUD,** chef du 1er bataillon de la 76e demi-brigade et au citoyen **BOUDET** chef du 3e bataillon de la 85e qui commandait le second détachement (rapport du général Duhesme).

Situation au 10 prairial an III (29 mai)

3e division (Duhesme)

1re subdivision – Laval (général de brigade Gency)

3e bataillon de la 85e	613 hommes	Laval
Détachement de la 85e	74 hommes	Mayenne
Détachement de la 85e	277 hommes	Lassay

2e subdivision – le Mans

BROUVILLE chef de brigade de la 85e, commandant la division

2e bataillon	409 hommes	Le Mans

3e subdivision – Alençon

HERBIN, général de brigade

1er bataillon de la 85e	526 hommes	Domfront-Alençon

Situation au 10 Messidor (28 juin)

Division DUHESME

1re subdivision (général Gency)

3e bataillon	614 hommes	Laval
détachement du 1er bataillon	84	Laval
détachement de la 3e compagnie du 1er bataillon	63 hommes	Mayenne
détachement du 2e bataillon	216 hommes	Lassay

Le 29 juin (11 messidor), le détachement de la 3e compagnie du 1er bataillon est allé à Evron.

2e subdivision – chef de brigade BROUVILLE

Détachement du 2e bataillon	128 hommes	Le Mans
Détachement du 2e bataillon	37 hommes	Savigny

3e subdivision – général HERBIN

	243 hommes	Domfront
	85 hommes	Juvigny
1er bataillon et 8e compagnie du	108 hommes	Couterne
2e bataillon = 600 hommes	64 hommes	La Ferté-Macé
	49 hommes	Saint-Denis
	54 hommes	Carrouges

Ancestramil

Le 30 messidor (18 juillet), le 3e bataillon vint occuper les postes d'Entraines, Sougé et Laval et le détachement du 2e bataillon qui était à Lassay se répartit entre cette dernière localité, Ribaye et Lignière.

Situation au 7 août (20 thermidor)

2e division – GUDIN

Brigade MONTIGNY

Détachement du 1er bataillon	117 hommes à Saint-Denis
Détachement du 1er bataillon	52 hommes à Carrouges

3e division – GENCY

Détachement du 2e bataillon	170 hommes à Entraines
	174 hommes à Sougé
	70 hommes à Andouillé
3e bataillon et Etat-major – 627 h	143 hommes à Argentré
	114 hommes à Louverné
	126 hommes à Laval

5e division – BONNAUD

Brigade BAILLOT

2e bataillon	254 hommes à Angers

Le 20 thermidor (7 août) ce 2e bataillon part pour Chamployé et Saint-Georges.
Le 1er fructidor (18 août) une compagnie du 1er bataillon de Cambrai en garnison à Alençon est allé relever à St-Denis et Carrouges, le détachement de la 85e qui est rentré à Alençon.

Le 27 août (10 fructidor) la demi-brigade occupe les positions suivantes :

2e division – GUDIN

Brigade MONTIGNY

Détachement du 1er bataillon, 99 hommes à Alençon.

3e division – GENCY

3e bataillon	627 hommes à Laval
Etat-major du 2e bataillon 2e et 8e compagnies du 2e bataillon	269 hommes à Laval

4e division – GILOT

Brigade HARTY

2e bataillon 403 hommes au Mans

Les 7 premières compagnies de ce bataillon arrivent le 27 août au Mans.

6e division – Le BLEY

1er bataillon 575 hommes à Valognes.

Les grenadiers de ce bataillon sont toujours à l'armée de l'Ouest à Kéado, 3e division (Lemoine)

Le 2 septembre (16 fructidor), le détachement du 1er bataillon qui est à Alençon quitte cette ville pour se rendre à Caen et couche le 3 (17 fructidor), à Séez ; le 4 (18 fructidor, à Argentan ; le 5 (19 fructidor), à Falaise et arrive le 6 (20 fructidor) à Caen.
Le 3e bataillon, fort de 597 hommes, occupe toujours les villages de Sougé, Argentré, Louverné et la ville de Laval ; l'état-major du 1er bataillon et les 8 compagnies du 2e sont à Bonchamp et à Laval.
Le 2e bataillon occupe Le Mans, Savigny et la Ferté.
Enfin, le 1er bataillon est aux forges de Coquelin, Roussigny et à Avranches.

Ordre ayant été donné à la 85e demi-brigade de passer à l'armée de l'Ouest, le 3e bataillon quitte ses cantonnements le 6 vendémiaire (27septembre), le 2e bataillon part du Mans, le 1er vendémiaire (22 septembre), le 1er bataillon part d'Avranches, le 4 vendémiaire (25 septembre).
Tous ces bataillons se réunissent à Laval et ont l'ordre de se rendre à Angers où nous les retrouvons faisant partie de l'armée de l'Ouest.

ARMEE DE L'OUEST

1er vendémiaire an IV (23 septembre 1795) – 5 nivôse an IV (26 décembre 1795)

Depuis la victoire remportée à Quiberon, le général **HOCHE** travaillait sans relâche au projet de mettre fin à cette guerre malheureuse qui désolait depuis si longtemps les contrées où il commandait ; il avait conçu un nouveau système de pacification rappelant celui des colonnes mobiles du général **KLEBER** en 1794, et il exposa au Comité de Salut public, dans un rapport remarquable, son plan qui fut adopté au commencement d'octobre 1795.
Général en chef de l'armée de l'Ouest, **HOCHE**, adresse à ses généraux divisionnaires des instructions sur la manière dont ils devaient diriger leurs colonnes.
Ces instructions présentent un intérêt militaire si réel que nous croyons devoir en reproduire quelques extraits qui feront connaître le rôle assigné à chaque fraction de corps et montreront la part prise par la demi-brigade dans ces escarmouches quotidiennes dans cette guerre de buissons et d'embuscades ; guerre sans gloire et sans prestige mais dans laquelle l'énergie morale et physique du soldat devait se montrer dans toute sa plénitude.

Extrait des notes du général HOCHE

aux généraux de l'Armée de l'Ouest

L'armée agissante sera divisée d'abord en 5 corps à peu près d'égale force ; ses divisions en seront commandées par les généraux **GROUCHY, CANUEL, BONNAUD, BOUSSARD** et **HOCHE** général en chef.
Afin d'être en mesure de tous les côtés d'empêcher la communication entre **CHARETTE** et **STOFFLET** et d'ôter à celui-ci l'envie de se réinsurger, le général **CAFFIN**, gardera la Sèvre Nantaise.
Les instructions du comité de Salut public nous enjoignent de jeter sur la côte entre St-Gilles et les Sables d'Olonne, **CHARETTE** et les malheureux qu'il commande. Le jour-même de la première marche, de nombreux corps d'infanterie s'emparèrent de la rive droite de la rivière Vic, depuis St-Gilles jusqu'à Apremont, les postes de Mont Pelut, de l'autre côté ; les cantonnements de Talmont, Avrillé, Le Givre, St-Cyr, Pont de la Claye et Mareuil seront occupés en face ; les colonnes s'avançant ensuite en mesure et à portée de s'entre secourir. Et **CHARETTE** ne pouvant se jeter soit dans le marais de Challans, soit dans le Bocage, il est à présumer qu'on le forcera à une affaire décisive et que les paysans déposeront les armes.
Au départ, chaque soldat sera muni de 30 cartouches ; les officiers et les sous-officiers seront armés autant que possible. Avant de partir, les troupes prendront les subsistances, pain et eau de vie pour 4 jours et la viande pour 2, des bœufs suivront les colonnes et on distribuera sur le terrain afin que le soldat ait toujours de la viande fraîche. Les généraux s'appliqueront à faire désarmer les communes par lesquelles ils passeront ; dans le cas où l'on ne trouverait pas dans le pays les voitures nécessaires à l'enlèvement des fusils et munitions, on chargera les soldats de la poudre, des cartouches et des platines que l'on jambonnera.

Les troupes du général **BONNEAU** et celles que conduira le général **HOCHE** doivent s'emparer du pays dit le Loroux qui, pendant l'expédition sera gardé par des troupes de la division du général **CAFFIN**.
Il serait à désirer que chaque petite division pût marcher sur deux colonnes, bien formée, éclairée par une avant-garde d'élite et de bons flanqueurs et soutenue par une bonne réserve de braves gens.
Nous ne devons nullement nous arrêter à la manière de combattre des brigands, les troupes de la République doivent répondre à leurs coups de fusils par la charge ; s'ils s'éparpillent, on doit détacher à leur poursuite un ou deux bataillons légers et de la cavalerie. Dans le pays un peu découvert, l'action doit être vive, la poursuite faite avec acharnement, sans désordre et la retraite, lorsque des circonstances impératives y forcent, faite avec calme.
Dans la supposition par exemple où une colonne trop faible pour résister à un ennemi infiniment supérieur, après avoir plusieurs fois vainement tenté de l'ébranler par des charges successives, est elle-même obligée de reculer, elle doit le faire sans se laisser entraîner et le seul moyen d'y parvenir est de conserver son ordre et de se retirer par échelons, de manière que la moitié de la troupe fasse toujours tête à l'ennemi.
Sous aucune prétexte, la colonne forcée à la retraite ne doit dépasser le point d'où elle est partie le matin puisqu'il est probable que l'ennemi pressé par les colonnes voisines ne s'obstinera pas à recommencer le lendemain ou même à poursuivre avec acharnement. Dans tous les cas, les généraux doivent s'entre secourir et porter leur tête de colonne où ils entendront des coups de fusil, pour retourner ensuite, s'il y a possibilité, au point qui leur a été assigné ce jour là.

Les généraux s'opposeront de tout leur pouvoir aux violences et aux pillages, ils dégraderont les officiers et ses sous-officiers qui les toléreraient sauf à rendre compte aux représentants près l'armée au au comité de Salut public.
Il ne faut pas croire que cette simple marche puisse finir la guerre de la Vendée ; quand même **CHARETTE** aurait réuni toutes ses forces. Il serait assez difficile d'exterminer jusqu'au dernier de ses soldats, mais sur quoi il faut compter, c'est d'intimider les habitants du pays insurgé et de les empêcher de se rassembler, ce qu'ils font déjà qu'avec infiniment de répugnance.
Un objet d'une plus grande utilité pour la République est l'occupation du pays par ses troupes ; il est certain que pendant une marche aussi rapide, il n'est guère possible de désarmer un pays très grand et des gens fort aguerris. Il faut donc pour parvenir à éteindre le feu de la guerre civile, établir au centre des pays insurgés une masse de forces imposantes qui puisse par des rayons continus correspondre avec les principaux points de la circonférence occupés également par ses troupes.
C'est ce que je propose de faire après une première marche et de cette manière, tandis que des camps amovibles contiendront le pays, des colonnes agissant sans cesse le désarmeront.

Signé : Hoche, général en chef

La 85e demi-brigade qui s'était réunie à Angers à la fin de septembre 1795, laissa son dépôt dans cette ville et partit pour l'armée de l'Ouest où elle arriva le 2 octobre (10 vendémiaire). A son arrivée elle fut incorporée dans la division **BONNEAU** formant la 3e colonne d'opérations et ainsi composée :

85e demi-brigade	1326 hommes
50e demi-brigade	1300 hommes
2e bataillon du 62e régiment	600 hommes
4e escadrons du 13e dragons	250 hommes
Total	3776 hommes

Le 11 vendémiaire (3 octobre) la demi-brigade était avec la division à Montaigu ; le 12 vendémiaire (4 octobre) elle se portait sur Ste-Florence.
Le 13 vendémiaire (5 octobre) la division marche de Ste-Florence sur La Ferrière par les Essards et établit sa correspondance avec la 1re colonne (Grouchy) placée à Limosinière et la 5e colonne (Hoche) à Belleville.
Le 14 vendémiaire (6 octobre) la division marche par la Genestouze sur La Mothe-Achard où elle se réunit avec la 2e colonne (Boussard)
Le 15 vendémiaire (7 octobre) la division se porte de La Mothe-Achard sur Bretignolles.
Une nouvelle division de l'armée de l'Ouest établie suivant celle des anciens districts fit passer la demi-brigade à la 4e division, comprenant les districts des Sables d'Olonne, de la Roche-sur-Yon et de Montaigu.
Le quartier général de cette division était aux Sables d'Olonne, elle était commandée par le général **CHALBOS**, remplacé bientôt par le général **DESSEIN** ayant sous ses ordres les généraux de brigade **DESCLOZEAUX** et **MEYER**.

Le régiment présentait à ce moment la composition suivante :

1er bataillon	569 hommes	camp de Soullans

2e bataillon	437 hommes	St-Gervais
3e bataillon	296 hommes	Beauvoir

Le général **DESCLOZEAUX** ayant été destitué avait été remplacé par le général **CHAPUIS**.
Le 20 brumaire (11 novembre), le général **TRAVOT** adjudant-général de la 4e division partit de La Mothe-Achard avec une colonne mobile pour parcourir le district affecté à la division ; nous trouvons l'itinéraire de la demi-brigade dans son journal de marche.

« Je suis parti le 20 brumaire (11 novembre) de La Mothe-Achard avec la 85e demi-brigade, les deux premiers bataillons de la demi-brigade de Labeyrie et 49 cavaliers. Je me suis dirigé sur Apremont, j'ai passé par Aizenay et Palluau ; j'ai fait loger la troupe dans le château d'Apremont.
Le 21 brumaire (12 novembre) je suis allé prendre mes vivres à Soullans.
Le 22 brumaire (13 novembre) à 9 heures du matin, je me suis porté sur les hauteurs de l'Echauffetière où j'ai bivouaqué.
Le 23 brumaire (14 novembre) je suis parti à 3 heures du matin. J'ai dirigé ma marche sur Ligé ; ayant appris que **Le COUVREUR,** chef des rebelles s'était porté sur La Mothe-Thierry, je m'y suis rendu, il l'évacuait comme mes tirailleurs y entraient, il n'a pas eu le temps d'emporter son pain, je l'ai pris et j'en ai eu suffisamment pour deux jours avec ce qui a été pris à St-Etienne des Bois où l'on venait de tuer 4 bœufs et 8 vœux qui ont été enlevés par ma troupe ; je me suis rendu ensuite sur les hauteurs de Palluau où j'ai bivouaqué.
Le 20 brumaire (15 novembre) je suis parti à 6 heures, instruit que le frère de **CHARETTE** se tenait à la Pardière, j'y suis passé, j'ai aperçu sur les hauteurs quelques cavaliers et fantassins qui se sont retirés du côté de Pirré. Je les ai suivis dans l'espoir de les retrouver. Mes tirailleurs n'ayant éprouvé aucune résistance, j'ai dirigé ma marche sur Landronde en passant par Génétoisé où j'ai fait loger ma troupe.
Je suis parti le 25 brumaire (16 novembre) à 7 heures du matin pour me rendre à La Mothe-Achard y prendre mes subsistances. Dans ma marche de 6 jours, j'ai tué, aux brigands, plus de 30 hommes dont 3 cavaliers. J'ai perdu 2 chasseurs et 4 fantassins.
Le 26 brumaire (17 novembre), je suis parti après m'être concerté avec l'adjudant-général **DELAAGE**, pour Aisenay où j'ai bivouaqué ; l'ennemi, au nombre de 400 hommes, s'est présenté à la nuit tombante sur un de nos postes qui a été forcé de se replier. Cent grenadiers de la 85e demi-brigade ont suffi pour les mettre en fuite ; j'ai eu un homme tué et un blessé.
Le 27 brumaire (18 novembre), j'ai marché sur Saligny passant par le Pirré, pendant que **DELAAGE** marchait sur Belleville. **CHARETTE** avec 700 hommes était à Saligny, il a fait mine pendant un instant de s'y défendre mais me voyant prendre mes dispositions pour y entrer, cela seul lui a suffi pour l'abandonner. Je ne lui ai point laisser le temps de tout emmener. Il a été trouvé quantité de pain et de viande la distribution n'a pu être faite sachant l'ennemi si près. Je me suis occupé que de le poursuivre. Il s'est retiré dans la forêt des Cards ; voyant l'impossibilité de le joindre, j'ai pris position dans le Landes de Jouinany, comme il était convenu avec **DELAAGE**.
Le 28 brumaire (19 novembre), j'ai marché sur La Ferrière ; en traversant la forêt des Cards, j'ai trouvé l'ennemi dans une lande proche Ferrière, il était nombreux en cavalerie et très peu d'infanterie. Je l'a forcé à abandonné deux voitures pleine de médicaments et de linge.
Le 29 brumaire (20 novembre), je me suis retiré à St-André.
Le 30 brumaire (21 novembre), je suis rentré à La Mothe-Achard.

Signé : Travot adjudant-général

A cette date, l'armée manquait de tout et mourait presque de faim ; le général **HOCHE** dont l'humanité souffrait de cette pénurie, écrivait au Directoire, à la date du 1er frimaire (22 novembre) :

« L'armée, cette pauvre armée, est nue dans la saison où nous sommes ; les hôpitaux s'emplissent, faute de pouvoir donner des vêtements et des souliers. Ces maux joints à la pénurie des subsistances, me font verser des larmes de sang. »

La demi-brigade dans l'état de dénuement que signalait le général **HOCHE** continua à rayonner autour de La Mothe-Achard avec la colonne mobile du général **TRAVOT**, n'ayant en réalité aucune affaire marquante, les opérations militaires se réduisant à une simple occupation de nouveaux postes, à la protection des routes et au désarmement des paroisses insurgées.
Ces postes furent bientôt poussés jusqu'aux Sables d'Olonne et la 85e demi-brigade, passant sous les ordres du général de division **DEROCQUE** et sous ceux du général de brigade **GRATIEN** vint occuper, au commencement de décembre, le poste d'Aizenay avec 40 officiers et 565 sous-officiers et soldats et continua d'occuper ce poste et les environs jusqu'à l'organisation de l'armée dite des Côtes de l'Océan – 5 nivôse an IV (26 décembre 1795).

ARMEE DES COTES DE L'OCEAN

5 nivôse an IV (26 décembre 1795) – 8 fructidor an IV (25 août 1796)

Par arrêté du Directoire en date du 5 nivôse an IV (26 décembre 1795), les trois armées de l'Ouest, des côtes de Brest et des côtes de Cherbourg furent réunies en une seule sous la dénomination des Côtes de l'Océan et placée sous les ordre du général en chef **HOCHE**.
Le jeune général vint donc reprendre le commandement de l'armée qu'il avait confié par intérim au général **WILLOT** depuis le mois de novembre 1795 et arriva à Angers où il établit son quartier général le 5 janvier 1796 (15 nivôse).
L'armée des Côtes fut subdivisée en trois grandes divisions, dont chacune occupa le territoire correspondant à celui de l'armée qu'elle remplaçait ; et chaque subdivision, subdivisée elle-même en plusieurs autres divisions.
L'ancienne armée de l'Ouest fut désignée sous le nom de division du Sud et confiée au général **BONNAIRE** ayant sous ses ordres les généraux **WILLOT, MERLE, CAFFIN** et **GRATIEN**.

La 85e demi-brigade, occupant toujours ses cantonnements de La Mothe-Achard, Beaulieu et Pontchartrain est placée sous les ordres du général **GRATIEN** et fait partie de toutes les petites colonnes mobiles parcourant le pays ; mais sans que ces évènements militaires, qui se terminèrent par la prise et la condamnation de **STOFFLET** et **CHARETTE**, aient donné lieu à des actions particulières méritant d'être honorablement citées.

Au mois de ventôse an IV (mars 1796), la 85e demi-brigade quitta ses cantonnements de La Mothe-Achard pour se rendre dans le département de la Mayenne où la chouannerie n'était pas encore complètement apaisée. Retenue par les évènements dans le district de Segré, c'est là que nous allons arrêter l'historique de la 85e demi-brigade de bataille qui devient à l'organisation d'avril 1796, 34e demi-brigade de ligne ou de deuxième formation.

Mais avant de terminer ce qui est relatif aux guerres de la Vendée, il est indispensable de retracer ici la vie et les actes du capitaine **OEHLERT** de la 85e demi-brigade. Quoique n'appartenant que nominativement à ce corps puisque dès l'organisation des compagnies franches, il avait été envoyé

dans l'Ouest pour concourir à sa pacification ; la vie militaire du capitaine **OEHLERT** est trop bien remplie pour que le régiment ne soit pas fier de l'avoir compté dans le nombre de ses vaillants soldats.
M. le ministre de la guerre, auquel M. **OEHLERT** fils du capitaine dont il est question a adressé une notice historique sur les actions de son père pendant les premières guerres de la Révolution, a décidé que cette notice serait intercalée dans l'historique du 85e auquel M. le capitaine **OEHLERT** a appartenu en dernier lieu, avant d'être nommé adjudant chef de bataillon dans la garde du Directoire.
C'est cette notice que nous allons reproduire en conservant entièrement la rédaction de M. **OEHLERT**, avec les patriotiques sentiments qui y sont exprimés et les accents d'admiration que la vie militaire de son père fait naître à chaque instant sous sa plume « peu exercée » dit-il, mais qui à notre avis sait reproduire, on ne peux mieux, les plus nobles sentiments du respect filial dont il est animé.
Remercions le donc, d'avoir bien voulu ajouter une page de plus au fastes du régiment en faisant connaître à ses descendants militaires du 85e ce qu'était M. le capitaine **OEHLERT**.

OEHLERT Jean Daniel, né le 6 juillet 1765 à Ostheim (Haut-Rhin) prit un engagement volontaire de deux ans dans le régiment d'Alsace, le 6 août 1787. S'étant fait remarquer par sa bonne conduite et ses dispositions militaires, en lui délivrant son congé le commandant du régiment voulut le retenir et lui offrit le grade de tambour-major. En 1791, vu les évènements qui se passaient en France, se rappelant l'offre qui lui avait était faite, il entra en cette qualité au 5e bataillon du Haut-Rhin.
Bon soldat, aimé de ses supérieurs et inférieurs, le 16 septembre 1792, il fut nommé capitaine et reconnu comme tel à l'élection. Avec ce grade, il fut incorporé à la 85e demi-brigade. L'organisation des compagnies franches à laquelle **KELLERMANN** avait beaucoup contribué, n'étant pas achevée, ce général connaissait le nouveau capitaine, le fit choisir pour commander une de ses compagnies et peu de temps après, mission lui fut donnée de se rendre dans le régiment à la tête de cent cinquante hommes, pour former d'autres compagnies et au moyen de cette force armée, entreprendre de pacifier le pays qui était en pleine insurrection.
En l'an II, à peine arrivé à Laval, ce capitaine comptait toutes les difficultés de la position, reconnut le mauvais vouloir d'une population, souvent en désaccord avec l'autorité militaire, il se fut trouvé dans l'impuissance si le gouvernement répondant à sa demande, ne lui avait accordé pleins pouvoirs.
Affranchi de toute entrave, muni d'ordres les plus étendus dont il sut user avec fermeté et modération, en dix-huit mois, il fut l'un de ceux que la notoriété reconnut comme pacificateur du département.
La langue allemande que tous ses hommes connaissaient fut d'un grand secours pour tromper les rebelles ; le déguisement qu'il faisait prendre à sa troupe contribuait beaucoup à faire prendre le change aux ennemis qu'il avait à combattre ; enfin l'adoption du sifflet pour commander sur un champ de bataille, fut d'une si grande utilité, que, journellement, les gardes nationaux qui marchaient sous les ordres de ce chef, ne pouvant manœuvrer au son de l'instrument, restaient spectateurs du combat et de la victoire et ne servaient qu'à ramener les prisonniers ou escorter les prises faites. (Les compagnies de voltigeurs avec cornet, n'ayant été organisées qu'en 1804, il est plus que probable que le capitaine **OEHLERT** fut le premier à concevoir l'idée pour faire agir le soldat devant l'ennemi et sur un champ de bataille, d'introduire un instrument à vent dans l'armée.)
En sa qualité de chef intelligent, il joignit celles d'innovateur et de géographe. N'ayant fait la guerre que dans l'est de la France, il ignorait jusqu'à quel point était couvert le terrain qui devait être le théâtre de ses exploits et quelles difficultés il rencontrerait pour le parcourir avec avantage. Conduit par des guides, après avoir exploré l'arrondissement de Laval, siège principal de la rébellion, à

peine se fut-il rendu compte du pays, qu'il était nanti d'une carte dressée par lui, indiquant non seulement les routes principales, mais les chemins et les petits sentiers abrégeant les distances.
Indépendamment des tracés des voies de communications, au moyen de signes imaginés par lui, il faisait figurer les bourgs, les villages, les hameaux, même les fermes importantes, sans négliger le nom et l'opinion politique du propriétaire. Pour triompher, il fallait tout connaître et parfaitement apprécier et les hommes et les choses. Son travail terminé, il n'eut besoin de personne pour guider les pas de sa troupe et le secret qu'il devait garder lors de ses expéditions n'appartenant qu'à lui, qui pouvait le tromper ? Ses ennemis n'étaient pas que parmi les insurgés, il avait à redouter les faux frères qui, sous le masque républicain cherchaient à entraver ses projets.
Pendant la chouannerie, les différents officiers qui commandèrent dans la Mayenne, faisaient marcher toute la force armée et souvent sans obtenir de résultats satisfaisants. Ayant entendu parler du travail fait par ce capitaine, après avoir reconnu l'utilité avant le départ de telle ou telle colonne, combien de fois vint-on consulter cette carte ? Les généraux **HUMBERT, ROYER, GENCY, La BAROLIERE, CHABOT** et autres, souvent de concert avec l'autorité, vinrent dresser un plan d'expédition.
Ce qui étonnait, c'était la lucidité avec laquelle **OEHLERT** expliquait la route à prendre, la direction à suivre, le trajet à faire, le temps nécessaire pour parcourir le terrain et arriver au but. Cette carte était détaillée au point qu'elle indiquait les points dangereux parce que dans le voisinage se trouvait l'habitation d'un émigré, qui, loin du pays, par des moyens cachés, soutenait les révoltés et leur procurait secours et asile. Par suite d'explications, elle servait aussi à faire coïncider les mouvements de plusieurs détachements parti en sens opposé l'un de l'autre, pouvant se réunir sur le même point, par des voies détournées et inconnues à plus d'un Lavallois. Cette carte beaucoup plus complète que tout ce qui existait dans ce genre à l'époque de la guerre civile, fut de la plus grande utilité.
Dans l'art de faire la guerre aux partisans, **OEHLERT** n'avait-il pas une aptitude remarquable ?
En opérant dans la Mayenne, et, d'après l'aveu des témoins de ses exploits, quatre moyens employés, contribuèrent considérablement aux succès de sa petite armée. D'abord, ses hommes parlant français et allemand, il lui fut facile de tromper les espions des adversaires qui se trouvaient toujours sur ses pas ; puis, le déguisement qui fut souvent fatal à l'ennemi, ensuite le sifflet dont le son n'était compris que par ceux qu'il intéressait ; enfin, une carte géographique tellement détaillée, qu'en la consultant, tout voyageur étranger au pays pouvait se rendre à destination, sans le secours de personne, et, cependant, ces contrées étaient couvertes de haies, de bruyères, de genêts, de grands arbres, qui leur donnaient l'aspect, plutôt d'une forêt que d'un centre de culture.
A l'appui de ces dires, ne convient-il pas d'ajouter copie d'une lettre de l'estimable général **HOCHE** ? Après 48 heures de séjour à Laval, à peine arrivé à Alençon, il écrivait ce qui suit :

« Alençon 7 pluviôse an IV. Le général en chef au citoyen **OEHLERT** commandant les compagnies franches à Laval.
« C'est avec un bien grand plaisir que j'ai appris à Laval, par divers rapports, avec quelle infatigable intrépidité, vous, citoyen, vous poursuivez et battez les ennemis de la Patrie et combien vous répondez par une conduite prudente à la confiance de vos chefs. Continuez, vous trouverez la récompense dans le cœur de tous ceux qui veulent sincèrement le bien de la République. »
Signé : Hoche

Le déguisement dont ce capitaine fit souvent usage, lui valut le sobriquet de *Grand Pierrot*, donné par un célèbre chef de chouans à l'Huisserie, petite commune près Laval. Une rencontre allait avoir lieu et les rebelles allaient être sur le point d'être cernés, lorsque leur chef s'écria : « Sauvez-vous vous avez affaire à un Grand Pierrot et à partir de ce jour **OEHLERT** ne fut reconnu que dans ce

nom de guerre et pendant fort longtemps, les gens de la campagne crurent que s'était son véritable nom.
Dans la correspondance administrative, les rapports militaires, les feuilles publiques, il était rare qu'il fut désigné autrement que *Grand Pierrot.* En admettant que ce surnom fut donné par ironie ne valait-il pas mieux pour un soldat de la République s'appeler *Grand Pierrot* que de porter l'un des noms de guerre dont ses adversaires faisaient parade et qui inspirait plutôt l'horreur qu'un autre sentiment.

La ruse fut d'un grand secours à cet infatigable capitaine ; toujours en marche, il est facile d'expliquer les nombreuses victoires qu'il remportait. Le paysan de l'Ouest aimant sa famille, son clocher, ses habitudes était difficile à dépayser ; force était donc aux chefs de paroisses (chacune d'elle avait sa bande) de se maintenir sur son territoire ; une réunion de plusieurs bandes devenait par conséquent impossible. **OEHLERT** qui n'était pas que brave, doué d'un esprit vif, observateur, jugeait bien le caractère des hommes. Il lui fallut peu de temps pour apprécier les tendances des insurgés qu'il avait à combattre. Du moment qu'il reconnut que l'amour du sol et de la famille les retenait dans un petit cercle, que d'ailleurs, les dispositions du terrain, empêchaient la réunion d'un grand nombre d'ennemis et qu'une bataille selon les règles militaires était impossible, il se dit : avec ma petite armée, partiellement, j'arriverai à détruite les bandes ou à faire mettre bas les armes à tous les insurgés. Promptement son plan fut mis à exécution. Ce qui décuplait ses forces militaires (200 hommes au plus) c'est qu'elles arrivaient toujours inopinément. Au moment où la plus grande sécurité semblait exister pour les chouans, leur adversaire qu'ils redoutaient tant se présentait et, comme l'attaque avait lieu simultanément sur plusieurs points à la fois, la démoralisation s'emparait d'eux et la lutte était de peu de durée. Au milieu d'une fête, d'un repas de famille, d'une assemblée paroissiale, d'une réunion quelconque, (il était bien renseigné) tout à coup, les militaires se montraient et jetaient la terreur parmi les assistants. Le jour, la nuit, au soleil levant comme le soir, quelque temps qu'il fit, n'importe la distance ; pour ce capitaine, pas d'obstacles, il fallait atteindre et battre l'ennemi. Réussissant toujours dans ses entreprises et luttant trois et quatre fois par jour, sans recevoir la moindre blessure, les chouans finirent par croire au surnaturel et le déclarèrent sorcier. Cette idée bientôt répandue, ne pouvait nuire à ses succès, au contraire ; partout ne disait-il pas que porteur d'un talisman, il était invulnérable. Le *Grand Pierrot* devint donc la terreur des hommes de désordre.

A la fin de cette affreuse guerre civile, un administrateur très estimé, sous la date du 20 prairial an IV, adressait de Laval au représentant du peuple **DEFERMON**, les lignes suivantes :

« Notre grand Capitaine Alsacien, qui depuis plus d'un an a commandé les grenadiers dans leurs détachements, a fait observer la plus sévère discipline et donné l'exemple du plus grand courage, a constamment battu les chouans qui le regardaient comme sorcier et disaient qu'il charmait les balles, se rend à Fougères pour y terroriser les chouans et les forcer à déposer les armes, car ici, il n'a pas peu contribué à accélérer leur rentrée. Il nous reviendra et le désir de tous ceux qui le connaissent, c'est à dire tous les citoyens de Laval est de l'y garder tout à fait. »

Aux félicitations de vive voix que recevait ce capitaine, ajoutons seulement deux ordres du jour envoyés à l'armée :

« Ordre général 2 pluviôse an IV. La compagnie d'élite de Laval, sous la conduite du brave capitaine **OEHLERT** ne cesse de bien mériter de la Patrie, par sa confiance, son courage et ses

travaux dans les marches qu'elles a faites. Pour protéger une rentrée de grains, venant d'Evron, elle a constamment battu les brigands et en a tué trente sans avoir un homme tué ou blessé. »

Le général chef d'état-major
signé **Baraguey d'Hilliers**

Le mois suivant, après un combat acharné en rentrant à Laval, le commandant **BOUDET** qui attendait la colonne, serrant la main du chef lui dit : « capitaine, une belle page de plus dans notre histoire. » Le lendemain, parut l'ordre du jour qui suit et signé des noms des officiers supérieurs désignés ci-dessus :

« Ordre général, le 16 ventôse an IV. « Le brave capitaine **OEHLERT** partit de Meslay pour parcourir les communes de St-Denis, Bazouge et Arquenay, à la hauteur de cette dernière, il aperçut les brigands au nombre de trois à quatre cents. Après les avoir chargés vigoureusement et malgré leur nombre, il les mit en pleine déroute. Trente cinq de ces scélérats ont mordu la poussière, une plus grande quantité a été blessée ; 23 fusils dont 3 doubles, 8 pistolets, beaucoup de carmagnoles, montres, argent, etc. Apportés à l'état-major de Laval sont des preuves incontestables de la perte des brigands et de la bravoure des deux compagnies de la 85e demi-brigade commandées par le capitaine **OEHLERT**. »

Après la délivrance de plusieurs convois sauvés par cet excellent officier, après qu'il fut reconnu que pour faire respecter les transports de toutes sortes, sa présence était indispensable, les hommes appelés plus tard pour escorte, s'obstinèrent à refuser leur concours, donnant pour motif que la présence seule du Grand Pierrot suffisait pour intimider l'ennemi et donner de la sécurité à la force civique. Très souvent, il arrivait qu'en l'absence du capitaine qui était en expédition, des convois restaient Place de la Liberté. Commissaires, gardes nationaux, voituriers, tous réunis, refusaient de mettre en route, déclarant qu'il y avait inhumanité de vouloir exposer des pères de famille, des chefs d'atelier à la fureur des chouans. Plus d'une fois, des convois stationnèrent quarante-huit heures, attendant l'arrivée du capitaine demandé. Pour obvier à pareil inconvénient qui était nuisible au gouvernement, l'autorité militaire prit le partie d'en conférer avec **OEHLERT** et, d'un commun accord, il fut convenu que dorénavant, lors du départ, il serait donné connaissance aux hommes appelés à servir d'escorte, d'un ordre du jour indiquant la force armée chargée de protéger les convois. Ce moyen adopté, fit cesser tout refus d'obéissance. A ce sujet, il est bon de faire savoir les différentes dénominations données à cette intrépide compagnie franche, qui fit tant de bien dans le pays. Tantôt le commandant de place **BAUBREZ** annonçait que le capitaine des Allemands avec sa compagnie ferait partie de l'escorte de tel convoi, tantôt le commandant des contre-chouans et tous ses hommes sauraient faire respecter les convois. Plus tard, le capitaine de chasseurs allemands avec sa troupe partira en avant de tel autre convoi. Puis, le *Grand Pierrot*, à la tête de ses francs-tireurs, surveillera la route et le bien de la République sera respecté. Malgré un déploiement de force considérable, la présence **d'OEHLERT** était devenue indispensable. La preuve est que le 8 ventôse an IV, un convoi de poudre destiné à la Bretagne, était arrivé le soir à Laval et le lendemain devait partir pour la Gravelle. La route à suivre par ce convoi était journellement occupée par des bandes de chouans qui dévalisaient et assassinaient les voyageurs, puis se retiraient dans la forêt de Laval située à petite distance de la route de cette ville. Pour éviter de voir la poudre passer aux mains de l'ennemi, la prudence exigeait une force importante. Voici donc ce que portait l'ordre du jour :

« Le commandant avec tout le bataillon de la 54e demi-brigade, un détachement du 1er bataillon de la 76e et les gardes nationaux serviront d'escorte au convoi de poudre jusqu'à la Gravelle. En

passant à St-Berthevin, 70 hommes de cantonnement se joindront à eux jusqu'à destination ; le capitaine alsacien avec ses élites se tiendra en avant en flanqueur, sur la gauche, côté de la forêt. »

Un fait avéré et que personne ne peut contester, c'est que jamais un convoi ne fut enlevé à **OEHLERT** et que plus d'une fois, il lui est arrivé d'en retirer des mains des rebelles qui avaient mis en déroute les gardes nationaux. En arrivant pour commander dans la Mayenne, sans qu'il fut possible d'expliquer pourquoi, le général **AUBERT DUBAYET,** le 23 messidor an III, remettait au capitaine **OEHLERT** sa nomination d'aide de camp auprès du représentant du peuple **BODIN**, en mission extraordinaire au centre de l'armée des côtes de Cherbourg. Cette mesure vraiment impolitique, fit surgir des réclamations de la part de toutes les autorités et de la population patriote. Mieux éclairé, **AUBERT DUBAYET** fit annuler cette nomination, et bientôt, général et capitaine, à même de s'apprécier firent connaissance et eurent l'un pour l'autre une véritable amitié.

Il est impossible, ici, de mentionner tous les faits d'armes dont les habitants du département ont conservé souvenir, tous les succès remportés par le soldat en question et tout le bien qu'il fit au milieu d'une population insurgée ; mais ce qu'il est bon de faire connaître, c'est que sitôt après la pacification, par une pétition en date du 10 thermidor an IV, les Lavallois demandèrent au ministre de la guerre à charger **OEHLERT** de la réorganisation de la gendarmerie. En analysant cette position, il sera facile d'apprécier les services rendus au pays par ce brave militaire si dévoué.

« Oui citoyen ministre, nous n'hésitons pas à le déclarer, le brave **OEHLERT**, celui pour lequel nous intéressons notre justice, ne parut pas plutôt dans nos murs, qu'il rétablit parmi nous, la confiance depuis si longtemps abusée par une foule d'agents militaires qui avant lui, ne se succédaient que pour être témoins de nos maux. Nos âmes étaient consternées, l'image de la mort se peignait sur toutes les figures, lorsque l'armée **d'OEHLERT** ranima notre courage abattu par les revers ; sa physionomie à la fois douce et terrible nous présagea le succès.
« Pardonnez ce détail, ses traits seront éternellement gravés dans nos cœurs, comme son nom sera cher à notre souvenir. Son début à la tête d'une poignée de soldats répondit à notre espoir. Il porta l'effroi dans nos ennemis ; une guerre défensive dans laquelle le peu de troupe que nous avions nous obligeait de nous renfermer, devint bientôt par lui offensive et cette époque fut celle où les habitants de cette commune commencèrent à obtenir du repos. Ses pas ont toujours été depuis et plus en plus marqués par de nouveaux succès. Le poste le plus dangereux fut sans cesse celui qu'il choisit. Pas un convoi ne lui fut enlevé, aussi lui fallut-il à chaque instant braver la mort contre un ennemi dix fois souvent plus nombreux que lui. Également, il eut à combattre la basse jalousie ; parfois elle le désigna pour une de ses victimes. Son courage ne fut pas la seule vertu que ses ennemis mêmes furent obligés d'admirer en lui, il fut humain et souvent au milieu du carnage, il sauva des hommes ou innocents ou s'il ne crût qu'égarés. Il sut respecter surtout et faire respecter à sa troupe, le sexe et le malheur. Enfin, s'il donna à ses soldats l'exemple du courage et de l'humanité, il leur donna aussi, à l'âge de 25 ans, celui de la sobriété en tous genres et sut imprimer une discipline que nul autre dans une guerre aussi affreuse, n'eut pu établir parmi nous.
Mais, citoyen ministre, nous suspendons nos hommages à ce guerrier aussi modeste que brave dont les actions d'éclat et les services vous sont connus. Laissez le dans le pays et confiez lui l'organisation de la nouvelle gendarmerie.
En trop grand nombre, les signatures ne permettent pas d'êtres relatées.

A peine la paix rétablie dans la Mayenne **OEHLERT** fut appelé à Paris. En lui remettant le brevet de chef de bataillon, le 28 fructidor an IV, le ministre lui rendit la pétition ci-dessus comme pièce à conserver et que la famille garde précieusement.

Déboutés de leur demande pour reconnaître les services rendus, les habitants de Laval offrirent à leur sauveur, comme il l'appelaient, un fusil double et un sabre d'honneur.
Avant qu'il quittait la localité où sa réputation s'était faite, le général de division **LABAROLIERE,** sous la date du 28 prairial an IV, du quartier général de Rennes, écrivait au capitaine **OEHLERT** :

« J'éprouve une bien grande satisfaction à vous transmettre la lettre ci-jointe, que je reçois du ministre de la guerre. En outre, il m'annonce qu'il espère bientôt vous voir décoré d'un nouveau titre d'honneur.

Voici copie de ladite lettre :
« Le ministre de la guerre au citoyen, Oehlert, capitaine à la 85e demi-brigade.

« Paris 20 prairial an IV.
« J'ai été informé, citoyen, que vous vous êtes distingué par votre valeur et par vos talents militaires dans la guerre contre les rebelles. La fortune incessante de vos armes, le témoignage élogieux que le général **LABAROLIERE** a rendu de votre conduite intrépide et qui dans la dernière affaire n'a pas peu contribué aux succès de vos armes, vous donnent des droits se méritants à la reconnaissance de la Nation, que je n'ai pu m'abstenir d'en rendre compte au Directoire exécutif afin que celui-ci porte sur vous toute sa sollicitude. Vous n'ignorez pas combien on se sent heureux de pouvoir féliciter la valeureux guerrier, qui chaque jour, contribue aux succès d'un gouvernement libre et qu'il a pour tache de défendre et d'affermir. »

Signé : PELIET

Peu de jours après, le même ministre lui adressait l'avis suivant :

« Avec satisfaction, je vous annonce citoyen que le Conseil exécutif auquel j'ai rendu compte du courage et de l'intrépidité avec lesquels vous avez poursuivi et battu les ennemis de la République, a rendu en votre faveur le décret dont la teneur suit : le capitaine **OEHLERT**, commandant une compagnie de chasseurs francs, près de l'armée des Côtes de l'Océan, en considération des services considérables qu'il a rendu dans cette armée est élevé au grade de chef de bataillon. Incessamment vous recevrez votre brevet. »

Avant de se rendre aux ordres du ministre, il reçut les pièces dont copie ci-après et qui prouvent la valeur de ce soldat.

« Je soussigné, général de division commandant le département de la Mayenne, certifie que le citoyen **OEHLERT,** capitaine d'un des bataillons de la 85e demi-brigade, a, pendant la guerre de la chouannerie, commandé une compagnie d'élites qui a été constamment employée à la poursuite des brigands, que cet officier s'est montré dans les expéditions multipliées et difficiles, avec le zèle, l'activité et la bravoure qui caractérisent le bon militaire et surtout le vrai patriote, qu'il n'a peu contribué par son opiniâtreté infatigable, à poursuivre l'ennemi et à ramener la paix dans ces contrées. Je saisis cette occasion pour rendre à ce brave militaire, un témoignage éclatant de ma satisfaction et donner à ce guerrier une preuve de ma reconnaissances. Signé **Chabot**. »

Le général **LABAROLIERE** lui remit cette attestation :

« Je certifie que le capitaine Oehlert, a fait le service de campagne, à la tête d'une compagnie franche d'élites, jusqu'à ce jour 21 ventôse an IV ; qu'il s'est particulièrement distingué, qu'il a

déployé dans toutes les circonstances, la valeur la plus méritante et le courage le plus intrépide. Pour ces raisons, je lui donne avec grand plaisir, une pareille attestation. »

L'adjudant major général **HOYER ?**, chef d'état-major de la subdivision de la Mayenne ajouta son certificat ainsi conçu :

« J'atteste avec grand plaisir que le citoyen **OEHLERT**, capitaine à la 85e demi-brigade, s'est distingué à la tête de guerriers d'élites, dont il avait le commandement, qu'il a donné dans toutes circonstances des preuves de son zèle, de sa valeur et de ses talents dans l'art de la guerre ; que nous devons enfin à ses efforts et à son infatigable sollicitude, la tranquillité et la paix dont le département jouit en ce moment. A Laval, le 21 thermidor an IV. »

A la même date, le commandant **BAUBREZ** lui fit l'envoi de la déclaration suivante :

« Moi, commandant la place de Laval, certifie que le capitaine **OEHLERT**, appartenant à la 85e demi-brigade, s'est conduit avec intrépidité pendant tout le temps qu'il a passé en cette ville et environs, qu'il s'est particulièrement distingué dans les différents combats livrés aux chouans. En foi de quoi, je lui offre cette pièce pour servir au besoin. »

Voulant aussi témoigner leur gratitude, les membres de l'administration civile vinrent en corps offrir la déclaration suivante :

« Nous, administration de la Mayenne, soussignés déclarons que le citoyen **OEHLERT**, capitaine, qui a commandé les colonnes mobiles, n'a cessé de donner des preuves d'un courage sans borne et d'un zèle infatigable pendant la guerre qu'il a faite entres les chouans, que par la terreur et l'effort qu'il a portés contre eux, il n'a pas peu contribué conduire à sa fin, une guerre aussi désastreuse. Que s'il s'est comporté en guerrier intrépide, il s'est également conduit avec prudence et sagesse dans toutes ses expéditions, qu'il a su maintenir la discipline et la subordination parmi les soldats. Que la ville de Laval sans cesse menacée et journellement attaquée par les chouans, lui doit en quelque sorte, son salut et sa conservation. Qu'à tous ces titres, il a des droits bien glorieux à la reconnaissance de la Patrie et du Gouvernement ; que la place de commandant dans la nouvelle gendarmerie serait une récompense à son zèle et au dévouement généraux pour avoir mis tant de fois ses jours au service de la République. »
Laval, 15 thermidor an IV. Ont signé :
Le METAYER, FANNEAU, LAHORIC, SARCHER, pour l'administration et le secrétaire général. Signé : Gaslé. »

Resté peu de temps en congé, le 8 frimaire an IV, il fut nommé adjudant chef de bataillon dans la garde du Directoire exécutif et de plus, il fut gratifié d'une carabine d'honneur.
Dans cette garde comme dans celles des Consuls comme adjudant supérieur chef d'escadron, nommé le 13 nivôse an VIII, il se fit remarquer par son activité, son patriotisme et son dévouement à la chose publique. Toujours de service ou prêt à le prendre, manquait-il un de ses collègues, il le remplaçait.
Lors de l'incendie du théâtre de l'Odéon en 1799, en l'absence du commandant des postes du Luxembourg, **OEHLERT** se mit à la tête des troupes et, à la satisfaction de tous, il reçut des félicitations de la part du Gouvernement. Pendant la période de 1796 à 1799, la capitale était constamment en effervescence et les partis souvent en présence, ne demandaient qu'à en venir aux mains ; avec la force armée, **OEHLERT** apparaissait et le calme se rétablissait.

Au commencement de l'année 1799, une nouvelle insurrection dite des Mécontents, vint à éclater dans la Mayenne. Sur les instances des autorités civiles, d'une partie de la population et sur sa demande, **OEHLERT** fut autorisé à revenir dans le pays prendre le commandement de toutes les troupes mobiles en campagne. Sa présence fut accueillie avec bonheur par les patriotes, avec effroi pour les insurgés. Pour le prouver, il suffit de consigner ici, une phrase du commissaire du Pouvoir Exécutif, près le tribunal de Mayenne, à son collègue près les tribunaux du département en date du 9 messidor an VIII :

« L'armée du *Grand Pierrot*, inquiète l'ennemi considérablement, il le craint autant que toutes les colonnes mobiles que l'autorité se propose de former. Signé **CHAMPEAU JOURDERIE. »**

Le lendemain l'administration centrale recevait de Mayenne la lettre suivante :

« Nous avons eu le plaisir de voir avant-hier, le citoyen **OEHLERT**, si célèbre et si connu sous le nom de *Grand Pierrot*, pour ses succès contre les chouans. Comme il est aussi modeste que brave, il ne vous aura pas dit, quelle joie, quel enthousiasme, son arrivée a excité ici et dans toute la commune. Mais nous pouvons vous garantir qu'il a été accueilli de l'immense majorité des habitants, comme citoyen auquel ils sont assurés qu'ils devront bientôt le retour au calme et de la tranquillité dont tous nous sommes privés depuis quelques temps.
« Avec impatience, nous attendons qu'il puisse commencer ses opérations, et, de grand cœur, nous désirons qu'il commande dans nos contrées où les brigands conduits par des chefs intelligents, actifs et déterminés, ne nous donnent pas un moment de repos. Ont signé : **CHAPELLIER,** commissaire exécutif, **R. COEUR, JACQUIER, CHEMINANT** et **CHEVALLIER** administrateur civil.

Le parti de la rébellion ayant eu intérêt à faire disparaître beaucoup de pièces compromettantes pour son drapeau, il est impossible de signaler tous les combats où il fut vaincu.

Voici une lettre émanant du Quartier Général de Rennes, du 15 thermidor an VII.

« Par intérim, le général en chef de l'Armée :

« J'ai reçu, citoyens administrateurs, une lettre du 12 de ce mois, par laquelle vous annoncez la défaite des brigands par le citoyen **OEHLERT** et me demandez des cartouches. Je me suis empressé de donner ordre au général d'artillerie **MARCORS**, de diriger sur Laval un caisson de ces munitions, il ne tardera pas à vous arriver. Puisse chaque cartouche vous délivrer d'un brigand. Je n'ai point encore de rapports relativement à l'affaire qui doit avoir eu lieu sur la commune de Cigué. Je les attends pour rendre au commandant **OEHLERT**, le tribut d'éloges qu'il mérite. »
« Signé : Michaud. »

La victoire suivant les pas de cet intrépide guerrier, lorsque peu de jours après, à la suite d'un combat meurtrier, les rebelles mis en pleine déroute près d'Ambrières, par trop de générosité, il reçut un coup d'espingole dont 3 balles mâchées le frappèrent à la jambe gauche. Cet évènement eut un tel retentissement qu'il serait superflu d'analyser toutes les lettres de condoléances qui parvinrent au blessé. Les membres du Directoire Exécutif, le Ministre de la Guerre, la députation de la Mayenne, l'administration centrale, enfin, tous les fonctionnaires civils, militaires, judiciaires,

s'unirent dans une même pensée, le félicitèrent sur ses nombreux succès et apportèrent les plus douces consolations. Au frais de l'État et par soins, **OEHLERT** fut transporté à Paris.
En récompense des services rendus, **BONAPARTE** le nomma, le 4 brumaire an IX, adjudant supérieur, chef de brigade dans la garde des Consuls.
Le transport du blessé de Laval à Paris se fit au moyen d'une litière portée par des mules.
Le trajet ayant fait reconnaître au malade les avantages et inconvénients de cette litière que le Gouvernement semblait disposé à adopter pour l'armée. Pendant sa convalescence, **OEHLERT** fit un dessin apportant des modifications qui pouvaient rendre cette litière plus commode pour le blessé et pour le transport, dessin qui fut adressé au premier Consul.

Le 2 messidor, suivant le collègue de **BONAPARTE, Ch. Le BRUN,** écrivait le chef de brigade :

« J'ai parlé de vous au premier Consul, mon cher ami et de votre machine ; il n'a pas en ce moment le temps de l'examiner mais il a vu avec plaisir qu'après avoir versé votre sang pour la Patrie, vous employez encore vos loisirs à lui être utile. Je vous renouvelle, mon cher ami, l'assurance de mon attachement. »

Les blessures ne lui permettant plus un service actif, le 27 thermidor an IX, il fut nommé commandant d'armes à l'Ile d'Oléron.
A peine arrivé et entré en fonctions, il s'aperçut bientôt qu'une mésintelligence existait entre l'autorité civile et les nombreux déportés qui séjournaient dans l'île.

Pour éviter un conflit qui pouvait devenir grave, le commandant intervint et après des explications données de part et d'autre, justice fut rendue à tous, personne n'eut à se plaindre et le calme fut rétabli.

Si dans la partie civile il sut s'immiscer pour apaiser les esprits, jamais il ne mit en oubli ses devoirs militaires.

D'après les ordres du gouvernement provoqués par lui et sous sa surveillance, des compagnies de canonniers garde-côtes furent organisées, la batterie de la Gerrosine mise en bon état, enfin la défense de l'île fut telle, que le général en chef **CHABRAN**, commandant les îles de la 12e division militaire, par une lettre du 27 vendémiaire an XII, lui fit les compliments les plus flatteurs et c'est sans doute, d'après un rapport fait par un inspecteur qui, à la suite d'un dîner à la citadelle, porta le toast suivant :

A. M. OEHLERT

« Si le gouvernement n'avait à son service que des hommes aussi experts, aussi dévoués que ce commandant, bientôt il triompherait de tous les obstacles et imposerait sa volonté au monde. »

Sans autre fortune que son épée, ayant une nombreuse famille, il ne reculait devant aucun sacrifice.
A l'époque de la guerre contre les Anglais, pour aider à soutenir la lutte, il fit abandon de ses frais de bureaux. En réponse voici la lettre qu'il reçut de **BERTHIER** alors ministre de la guerre :
« J'ai reçu citoyen, votre lettre du 6 du mois par laquelle vous offrez le montant de vos frais de bureaux pendant tout le temps de la guerre avec l'Angleterre. Le gouvernement me charge de vous annoncer qu'il accepte ce don. Il avait déjà distingué votre nom parmi ceux des militaires qui ne

cessent de rendre service à l'État et voit avec une satisfaction nouvelle, qu'aucun genre de sacrifice ne vous coûte pour vaincre l'ennemi qui viole la fois des traités. »

Ses blessures ne lui permettant plus de marcher assez librement pour faire face aux besoins du service, il obtint sa retraite, le 29 brumaire an XIII et prit résidence à Laval, chef lieu de la Mayenne, centre des opérations militaires dans le pays. Pendant tout le temps de la guerre civile, son séjour à Paris, les années passées à l'île d'Oléron, enfin pendant qu'il remplit les fonctions si délicates de colonel de recrutement, de 1805 à la chute du premier Empire et même cumulant avec le commandement du département de la Mayenne par intérim, celles de juge suppléant à la Cour spéciale ordinaire dudit département, les actes, la conduite, la fermeté, le désintéressement, la probité, la justice de ce brave soldat, tout fait un cachet de cette loyauté qui lui fit honneur, aussi ses héritiers sont-ils fiers de porter son nom.

Le changement de gouvernement, la perte de sa cocarde tricolore, altérèrent tellement sa situation qu'il mourut le 5 décembre 1814 à l'âge de cinquante ans, regretté de toute la population, car depuis la fin de la guerre civile, il n'avait plus d'ennemis.

Pour terminer, une seule anecdote :

En 1808, **OEHLERT** passant à Paris pour aller embrasser son père en Alsace, par le ministre de la guerre, fut présenté à l'Empereur.
Plusieurs fois, **NAPOLEON** l'ayant remarqué lorsqu'il était premier Consul, le reconnut et lui dit : Et la jambe, comment va-t-elle ? A regret, Sire, répondit le vieux soldat, elle ne me permet plus de vous servir activement. « Eh bien ! Que désirez-vous ? Votre amitié, Sire – De grand cœur vous l'avez » fut la réponse de l'Empereur ; puis serrant la main d'un serviteur si peu ambitieux, d'autres officiers eurent leur tour d'audience.

Ancestramil